

**THEME 2 : L'URBANISATION DANS LE MONDE****LEÇON1 : L'URBANISATION DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT :****L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE****SITUATION D'APPRENTISSAGE**

Tes amis de classe de 1^{ère} et toi suivez, l'édition de 13h du journal télévisé sur la RTI1 du dimanche 16 février 2020. Interrogé par la présentatrice, le ministre ivoirien de la ville tient les propos suivants : « La crise que connaît notre cité aujourd'hui, résulte d'une urbanisation accélérée et incontrôlée. Nous devons unir nos efforts pour une urbanisation durable dans notre pays ».

De retour à l'école, vous menez des recherches au CDI pour décrire le processus de l'urbanisation en Côte d'Ivoire, montrer la place d'Abidjan dans le paysage urbain ivoirien et proposer des solutions aux problèmes urbains en Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

L'urbanisation est le processus de création et de développement des villes. Ce phénomène qui s'est répandu dans le monde entier depuis le XVIII^e siècle, implique une croissance de la population urbaine et l'aménagement de l'espace en infrastructures et équipements.

Comment cette urbanisation a-t-elle évolué en Côte d'Ivoire ? Quelle place occupe la ville d'Abidjan dans ce processus ? Et quels sont les problèmes rencontrés par les villes ivoiriennes ?

I. L'URBANISATION EN COTE D'IVOIRE**1- Le processus d'urbanisation en Côte d'Ivoire**

Le processus d'urbanisation en Côte d'Ivoire a évolué en trois grandes phases

- La période précoloniale (XVI^e au XVIII^e siècle)
- La période coloniale
- La période postcoloniale ou période d'après indépendance

a) phase précoloniale

Pendant la période précoloniale, les villes ivoiriennes étaient des cités marchandes créées entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Les quelques cités marchandes qui ont existé pendant cette période sont : Kong, Odienné, Bondoukou, Séguéla, Bouna.

Ces villes sont devenues des cités marchandes parce qu'elles étaient situées le long des routes commerciales reliant le Soudan au sud forestier.

Certaines de ces villes étaient aussi de grands centres islamiques.

Ces villes étaient considérées comme de grands centres commerciaux c'est-à-dire qu'elles sont créées à la suite du commerce qui s'est développé entre les cités du soudan occidental aujourd'hui Mali et les cités forestières de la côte d'ivoire. Les populations du Nord descendaient dans les cités du sud avec de l'or, du sel et des étoffes à la recherche de cola, un produit très important (mariage, teinture, baptême...)

b) La phase coloniale

La colonisation a permis la création de centres urbains sur la côte : Assinie, Grand-Bassam, Bingerville, Dabou.

Ces villes ont été créées pour faciliter les échanges commerciaux entre les européens et les populations ivoiriennes (*ces espaces étaient des lieux de rencontre entre européens et indigènes*).

Par ailleurs, Les colons installent des postes militaires à l'intérieur du pays pour le sécuriser qui servaient de relais avec la métropole (*c'est-à-dire des points de jonction entre la France et ces postes pour le compte de la colonie de Côte d'Ivoire*). C'est le cas des villes de Tiassalé, Dimbokro...

Avant la colonisation, il n'existait pas de villes en tant que tel dans les pays sous-développés. Mais il existait des cités, des villages, des hameaux, campements. C'est pendant la période coloniale que le fait urbain est apparu véritablement. Une fois de plus le commerce va favoriser la création de certaines localités côtières en villes. En effet les premiers européens qui s'installent sur les côtes africaines et ivoiriennes sont intéressés par le commerce. Il fallait écouler les produits manufacturés produits par les usines européennes et se procurer de produits tropicaux pour leurs industries).

c) La phase post- coloniale

Le fait urbain démarre véritablement après l'indépendance.

Cette Phase se caractérise par la généralisation de l'urbanisation en Côte d'Ivoire. On parle d'explosion urbaine.

On assiste à la création et au développement de villes qui seront dotées de nombreux infrastructures et équipements (écoles- hôpitaux- routes- ponts- marchés- infrastructures d'assainissement et de canalisation- électricité- adduction d'eau potable).

NB : La ville est d'abord une agglomération identifiable par sa taille démographique, les activités économiques et son statut administratif. En Côte d'Ivoire, est considérée comme ville toute localité dont la taille administrative est supérieure ou égale à 4000 habitants. A côté du critère démographique, la localité doit être marquée par une prédominance des activités du secteur secondaire. Enfin cette localité doit être érigée en Sous-Préfecture ou commune.

2- Les caractères de l'urbanisation en Côte d'Ivoire

a) Un phénomène récent

En Côte d'Ivoire, le fait urbain est récent. Ce phénomène a véritablement démarré avec l'arrivée des Européens mais s'est développé après l'indépendance, c'est-à-dire en 1960.

Effectivement c'est à partir de 1960 que les véritables villes en Côte d'Ivoire vont se créer. Avant cette date on n'avait pas vraiment de vraies villes ; on avait de gros bourgs, souvent capitales d'anciens royaumes.

b) Une urbanisation accélérée

A Partir de 1960, le processus d'urbanisation s'accélère en Côte d'Ivoire. Cette explosion urbaine est née d'une volonté politique marquée par les fêtes tournantes de l'indépendance qui ont favorisé le développement de plusieurs villes.

De 1961 à 2000, le taux d'urbanisation est passé de 4% à 55%. Aujourd'hui la population urbaine représente 54,2% de la population totale.

D'autres facteurs comme la **croissance démographique** (*exode rural, immigration étrangère, l'excédent naturel*), les **facteurs économiques** (*création des voies et moyens de communication, l'installation des usines, la création des centres commerciaux et services*) et **politiques** (*politique de communalisation, création des nouvelles sous-préfectures et*

préfectures) vont également favoriser le phénomène urbain car en Côte d'Ivoire toutes les localités d'au moins 4000 habitants sont des villes.

c) Une inégale répartition des villes

En Côte d'Ivoire, les villes sont réparties inégalement sur l'ensemble du territoire national. La zone forestière est plus urbanisée (83,7%) que la zone de savane (31,5%). Dans les zones sud concentrent plus de grandes villes : Abidjan- San Pedro- Daloa- Yamoussoukro. Par contre au nord, nous avons quelques grandes villes distantes les unes des autres comme Korhogo- Odienné- Bondoukou. On constate un déséquilibre urbain en Côte d'Ivoire.

ACTIVITE D'APPLICATION N°1

Mets une croix dans la case qui convient si l'affirmation est vraie ou fausse.

N°	Affirmations	Vrai	Faux
1	L'urbanisation de la Côte d'Ivoire date du moyen-âge.		
2	Les villes ivoiriennes sont calquées sur le modèle colonial.		
3	Il existe une disparité dans la répartition des villes en Côte d'Ivoire.		
4	L'explosion urbaine en Côte d'Ivoire débute pendant la colonisation.		
5	Le développement des villes ivoiriennes est imputable à l'exode rural.		

II. LA PLACE DE LA VILLE D'ABIDJAN DANS LE PAYSAGE URBAIN DE LA CÔTE D'IVOIRE

1- Abidjan, une ville géante

La ville d'Abidjan se caractérise par sa taille, son étendue et sa population. C'est une très grande métropole comportant plusieurs millions d'habitants (**6millions d'habitants** aujourd'hui). Elle est donc la ville la plus peuplée de la sous- région après Lagos au Nigéria.

C'est une véritable mégalopole cinq fois plus grande que Paris. On parle aujourd'hui de district avec une superficie de 2119 km² composé de 10 communes urbaines et trois nouvelles Sous-préfectures (Bingerville- Anyama- Songon).

2- Les fonctions de la ville d'Abidjan

Abidjan est une ville, capitale économique, culturelle, régionale.

Elle concentre les sièges des institutions économiques comme la BCEAO, abrite le port autonome qui est le poumon de l'économie ivoirienne. Sur le plan culturel, elle abrite les grandes universités, les grandes écoles et les grands centres de recherche.

C'est une ville de commandement ou leader car elle exerce une influence absolue sur les autres villes de l'intérieur qui dépendent d'elle à tous les niveaux. C'est le phénomène de macrocéphalie urbaine.

Abidjan abrite également les appareils de commandement comme la présidence, les blocs ministériels, la primature, les ambassades, les sièges des institutions.... **Elle est une ville relais** pour les pays de la sous-région grâce à l'importance de ses infrastructures (aéroport international- chemin de fer- réseau routier dense).

ACTIVITE D'APPLICATION N°2

Mets à la place appropriée dans le texte à trous ci-dessous les mots ou expressions suivants: commandement- Côte d'Ivoire- agglomération- d'Abidjan- multifonctionnelle- Communes- Sous-région - ville

La ville est une grande..... composée de plusieurs..... C'est une multidimensionnelle etqui se situe au sud de la Cette ville de pèse de tout son poids dans la Ouest africaine.

III. LES PROBLEMES URBAINS ET LES TENTATIVES DE SOLUTIONS

1- Des problèmes multiples

- La non- maîtrise de la croissance de l'espace urbain :
 - Echech de la planification urbaine
 - Absence de viabilisation des nouveaux lotissements dans les périphéries urbaines
 - Non –respect des normes et dispositions préconisées par les plans d'urbanisme
- La crise généralisée des services urbains de base

- Insuffisance et vétusté des moyens de transport
- Faible accès à l'eau et à l'électricité
- Insuffisances des classes au primaire, secondaire et supérieur
- Offres insuffisantes des services de santé
- Paupérisation croissante des populations urbaines :
 - Détérioration constante des conditions de vie, la cherté de la vie et du logement
 - Développement du chômage et du sous emplois
 - Prolifération des quartiers précaires avec les installations anarchiques
 - Spéculation foncière dans les grandes villes
- Développement des pathologies sociales
 - Développement de la délinquance juvénile, du banditisme et de la criminalité
 - Propagation du VIH/SIDA

2- Une gestion urbaine dure

- La promotion de la gouvernance urbaine

Elle implique trois (3) types d'acteurs : les autorités publiques, le secteur privé et la société civile. C'est une approche participative qui met l'accent sur :

- la participation des citoyens à la gestion et à l'amélioration de la cité ;
- la transparence dans la gestion et l'amélioration de la cité et
- l'accès à l'information
- Le financement du développement urbain durable
 - Le transfert effectif des compétences aux collectivités territoriales par le pouvoir central
 - Le renforcement des moyens financiers des communes à travers le relèvement de leur part dans le budget, leur mise à disposition diligente et le civisme fiscal.

ACTIVITE D'APPLICATION N°3

Classe dans le tableau ci- dessous les problèmes de l'urbanisation suivants: **1- le chômage ; 2- l'insalubrité ; 3-l'exode rural ; 4- les quartiers précaires ; 5- mauvaise gestion des ordures ménagères ; 6- manque de structures sanitaires ; 7- difficulté d'accès à l'eau potable ; 8- insécurité grandissante ; 9- difficile évacuation des eaux usées ; 10- insuffisance d'établissements scolaires.**

Problèmes d'équipements	Problèmes sociaux	Problèmes environnementaux

Conclusion

Les pays en voie de développement notamment la Côte d'Ivoire connaît une urbanisation récente, accélérée et mal maîtrisée. Celle - ci engendre de nombreux problèmes dans le pays qui nécessitent des mesures vigoureuses. Inciter les ivoiriens à payer leurs impôts pourrait aider l'Etat dans la prise en charge de tous ses problèmes urbains.

Situation d'évaluation

Tu suis à la maison l'édition de 13h du journal télévisé sur la RTI1 du dimanche 16 février 2020. Interrogé par la présentatrice, le ministre ivoirien de la ville tient les propos suivants : « La crise que connaissent les villes ivoiriennes aujourd'hui, résulte d'une urbanisation accélérée et incontrôlée. Nous devons unir nos efforts pour une urbanisation durable dans notre pays ».

Consignes

- 1- Dis de quoi il s'agit dans la situation.
- 2- Explique le passage suivant : « La crise que connaissent les villes ivoiriennes aujourd'hui, résulte d'une urbanisation accélérée et incontrôlée ».
- 3- Commente le passage suivant la proposition du ministre : « Nous devons unir nos efforts pour une urbanisation durable dans notre pays ».

EXERCICES

SITUATION D'ÉVALUATION N°1

Après plusieurs années passées hors de la ville de Katiola pour raison d'étude, Roland y revient pour des vacances. Il découvre une ville métamorphosée et réagit : « Katiola a complètement changé : une ville en extension, voies bitumées, administration étoffée, supermarchés et boulangeries modernes ». Sylvain, son cousin qui réside dans la ville ajoute : « Toutefois la population reste encore peu importante et est occupée essentiellement par l'agriculture »

Consignes/Questions

- 1- Identifie le problème posé par cette situation.
- 2- Explique les propos de Roland.
- 3- Partages-tu l'avis du Sylvain au sujet du développement des villes ivoiriennes ?

SITUATION D'ÉVALUATION N°2

Tes camarades et toi, organisez des séances de recherche dans le cadre d'un exposé qui vous a été soumis le professeur d'Histoire-géographie. L'attention de Yasmine a été attiré par des phrases contenues dans un document du ministère du plan et du développement : « La Côte d'Ivoire, pays par excellence de destination migratoire, n'échappe pas à la dynamique de l'urbanisation. (...). En effet, débutée de manière timide, on a assisté à une véritable poussée de l'urbanisation entre 1950 et 1975 ». Puis, elle lit plus loin : « La brutalité de ce phénomène a entraîné une crise aiguë des services urbains ».

Consignes/ Questions

- 1- Dégage l'idée générale de cette situation.
- 2- Explique le passage suivant : « débutée de manière timide, on a assisté à une véritable poussée de l'urbanisation entre 1950 et 1975 ».
- 3-Partages-tu la seconde idée : « « La brutalité de ce phénomène a entraîné une crise aiguë des services urbains ».

ACTIVITE D'APPLICATION N°1

ACTIVITE D'APPLICATION N°2

ACTIVITE D'APPLICATION N°3

SITUATION D'EVALUATION N°1

En parcourant une documentation sur l'urbanisation de la Côte d'Ivoire, tu découvres l'information suivante : « l'urbanisation en Côte d'Ivoire est un phénomène récent. Elle a connu une évolution accélérée au cours des trois dernières décennies. Par ailleurs, le réseau urbain ivoirien est dominé par la ville d'Abidjan qui concentre plus du quart de la population urbaine ivoirienne. Cette concentration urbaine engendre de nombreux problèmes dont la résolution est du ressort de l'Etat »

Consignes /Questions

- 1- Identifie le problème posé par cette situation.
- 2- Explique le passage suivant : « Cette concentration urbaine engendre de nombreux problèmes »
- 3- Que penses-tu de cette affirmation selon laquelle « la résolution des problèmes urbains est du ressort de l'Etat » ? justifie ta réponse.

SITUATION D'EVALUATION N°2

Pendant la saison des pluies, un journaliste de la RTI fait un reportage sur « Yopougon Mossikro » un quartier précaire de la ville d'Abidjan. Ce reportage est présenté au journal télévisé de la RTI 1 à 20heures. Dans ce reportage, il ressort que les pluies diluviennes ont entraîné de nombreux morts dans ce quartier suite aux éboulements. Dans un commentaire, le journaliste reporteur laisse entendre que l'urbanisation anarchique de la ville d'Abidjan est à l'origine de ces pertes en vie humaine. Alors pour minimiser les dégâts causées par la saison des pluies, l'Etat met en place un plan "ORSEC" à la veille de chaque saison de pluies.

Consignes / Questions:

- 1-Relève le problème que pose cette situation.
- 2- Explique la phrase soulignée dans la situation.
- 4- Partages- tu l'avis du journaliste reporteur quand il dit : « l'urbanisation anarchique de la ville d'Abidjan est à l'origine de ces pertes en vie humaine. » ? justifie ta réponse.

DOCUMENTATION

Document 1

Sous les fils électriques à haute tension, plusieurs habitations de fortune construites sur le flanc d'une colline, surplombe Banco 1, un des nombreux quartiers précaires de la commune d'Attécoubé. (...) Des bâtisses de fortune habitées et prêtes à tout moment à s'effondrer ou à être emportées par les eaux de pluies, ne passent pas inaperçues. Pour avoir accès à ces habitations qui ne tiennent qu'à un fil, il faut une débauche d'énergie. (...).Nous nous sommes rendus en ces lieux où la mort rôde à tout moment. C'est par un chemin tortueux et boueux

sur une colline que nous accédons à Banco 1 (...). De part et d'autre, des baraques dont les fondations ont été emportées par l'érosion du sol à la suite des pluies diluviennes (...).

(...) Des milliers de familles vivent au pied de la colline. Elles se soucient très peu des risques d'avalanches et d'inondations à l'issue desquelles elles peuvent perdre leur vie. Pas même le déploiement du plan ORSEC (Organisation des Secours). A l'instar d'autres bidonvilles comme Gobelet à Cocody, « Tombé mort » à Attécoubé, Gbinta, Yaossehi, « Mon mari m'a laissée » à Yopougon, « Marcory sans fil » à Marcory.

BEDE (C.), Quartiers précaires d'Abidjan : Ici, on côtoie la mort, in notre voie du 8 et 9 juin 2014, N°4734, p.7.

Document 2

La brutalité de la croissance de la population urbaine va de pair avec l'accroissement du nombre de pauvres dans les zones urbaines. Ce niveau élevé de la pauvreté a une incidence sur la prolifération des quartiers précaires et des quartiers lotis sous équipés. Plus de 10 % de la population abidjanaise vit dans ces quartiers pauvres. (...) La paupérisation croissante des populations urbaines, les difficultés d'insertion économique des migrants et des jeunes, la montée du chômage, ont entraîné le développement de maux, surtout dans les grandes villes du pays. Il s'agit notamment de la délinquance juvénile, de la prostitution, du banditisme et de l'insécurité(...)

(...) On assiste depuis deux décennies, à une crise généralisée de l'accès aux services urbains de base. En milieu urbain, par exemple un ménage sur quatre n'a pas accès à l'eau potable (INS, ENV 2002), près d'un ménage sur cinq n'a pas accès à l'électricité. La situation est sensiblement identique aussi bien à Abidjan (16 %) qu'à Bouaké (17%). De même, 58% des ménages urbains ne bénéficient pas des services de ramassage des ordures ménagères. Cette proportion est de 30% à Abidjan (...)

Source : Ministère d'Etat, Ministère du plan et du développement, Rapport national sur l'état et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire, Abidjan, mars 2007, 193p.cf. Pp 74-79

Document 3

La Côte d'Ivoire, pays par excellence de destination migratoire n'échappe pas à la dynamique de l'urbanisation. (...) en effet, débutée de manière timide, on a assisté à une véritable poussée de l'urbanisation entre 1950 et 1975. Cette urbanisation rapide, s'est traduite par une multiplication du nombre de villes et une restructuration de l'espace national par la mise en place d'un réseau urbain dense et hiérarchisé surtout dans la partie sud du pays. Le moteur de cette urbanisation rapide est sans conteste les migrations qui participent à une vaste restructuration de l'espace ouest africain.

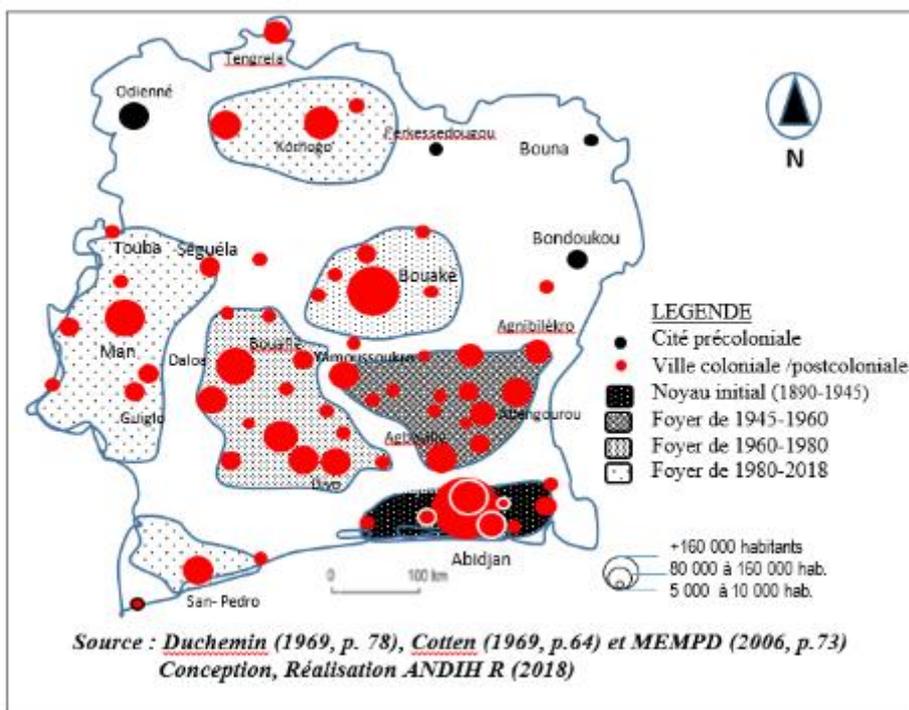
Cette urbanisation est aussi caractérisée par un rythme accéléré qui n'a pas pu permettre la mise en place des conditions idoines pour son encadrement et donc sa maîtrise. Ainsi, la brutalité de ce phénomène a entraîné une crise aiguë des services urbains dont la principale

manifestation est la prolifération des quartiers précaires et la formation des quartiers lotis, sous équipés (...).

La crise économique (...) conjuguée avec la crise sociopolitique des années 2000 a exacerbé la pauvreté urbaine et détérioré les conditions et le cadre de vie des ménages. Elle a par ailleurs accentué la stratification sociale, la ségrégation spatiale, ainsi que les inégalités sociales.

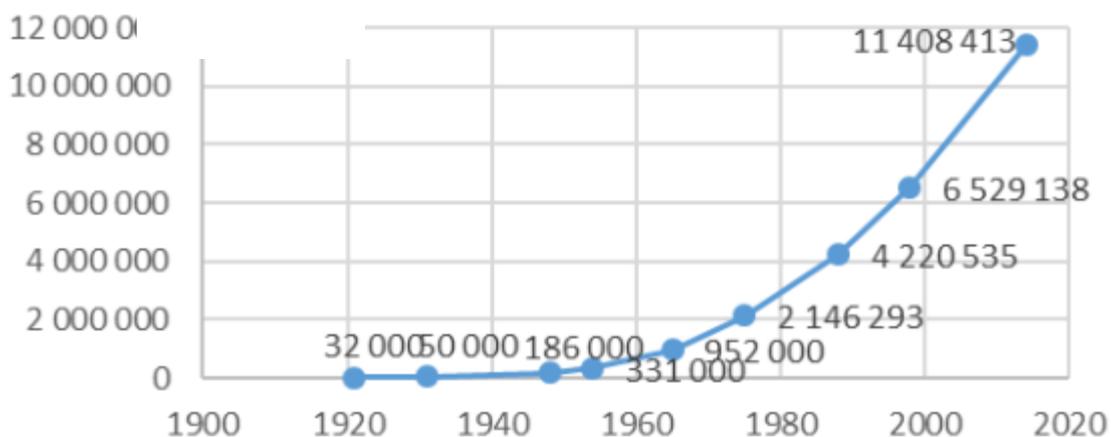
Source : Ministère d'Etat, Ministère du plan et du développement ; population et développement : Défis et perspectives pour la côte d'Ivoire. REPCI 2006, p71-77,

Document 4 : Les foyers urbains en Côte d'Ivoire



<https://www.google.com/search?q=1%27urbanisation+en+cote+d%27ivoire%3A+taille+>

Document 5 : Evolution la population urbaine de 1921 à 2018



Source : INS, RGP 1975, RGPH (1988, 1998, 2014)

<https://www.google.com/search?q=1%27urbanisation+en+cote+d%27ivoire%3A+taille+>

Document 6 Taux d'urbanisation des districts de Côte d'Ivoire en 2014

District	Taux d'urbanisation	District	Taux d'urbanisation
Abidjan	97,5	Gôh-Djiboua	37,7
Yamoussoukro	63	Montagnes	35,7
Vallée du Bandama	53,3	Denguelé	33
Savanes	42,9	Lacs	30,7
Comoé	42,8	Bas Sassandra	28,4
Lagunes	42,7	Zanzan	27,4
Sassandra	40,6	Woroba	26,5

Source : INS, 2014

<https://www.google.com/search?q=1%27urbanisation+en+cote+d%27ivoire%3A+taille+>

Document 7

Le secteur urbain ivoirien est à la recherche d'un second souffle. En effet, lors des récentes journées de restitution et de validation du document de synthèse sur la revue du secteur urbain qui a eu pour cadre l'hôtel du Golf, les experts ont planché sur les problèmes inhérents à ce secteur et évoqué l'absence d'une véritable politique sectorielle. Cette rencontre initiée par le ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat en collaboration avec la Mission d'appui à la conduite des opérations municipales (Macom), a mis en exergue les problèmes inhérents au secteur. A savoir, les désordres qui caractérisent la gestion urbaine du fait de la multiplicité des acteurs, l'insuffisance des infrastructures et équipements de base dans les quartiers, le manque d'entretien des équipements et infrastructures existants, la faiblesse dans la production de logement, la prolifération des quartiers précaires et sous-équipés, le déséquilibre de l'armature urbaine et la forte spéculation foncière dans les grandes villes comme Abidjan. Pour Joachim Beugré, directeur de cabinet du ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, "toutes nos villes connaissent un développement sauvage et incontrôlé, avec son lot de désordre urbanistique et architecturale, mais aussi son tribut de dysfonctionnements socioéconomiques et culturels". Selon lui, la ville qui est au cœur du développement durable doit être synonyme de progrès, de modernité et de confort. Il a donc déploré que de nos jours, la Côte d'Ivoire se retrouve dans une urbanisation peu enviable. Ces journées ont donc permis aux experts de plancher sur le diagnostic de l'urbanisation afin d'y apporter les solutions idoines.

Source : JEA, patriote du mardi 23 février 2010 in news.Abidjan.net, consulté le 28 avril 2020

DOCUMENT 8

Seul le président de la République peut donner les raisons exactes qui ont motivé la création d'un ministère dédié spécifiquement à la ville. Mais, le constat, c'est que 51% de la population ivoirienne vit en milieu urbain. On a donc une population qui devient de plus en plus citadine. Deuxième constat, nos villes ont connu une croissance exponentielle, mais n'ont pas eu une urbanisation maîtrisée et la planification n'a pas suivi non plus. Du coup, des villes s'étendent à perte de vue, avec comme conséquence, la prolifération de

nombreux quartiers précaires et bidonvilles, pour la simple raison que les services sociaux de base n'ont pas suivi.

On se rend compte qu'une ville comme Abidjan, forte de trois millions d'habitants au début des années 2000, culmine aujourd'hui à plus de six millions d'âmes.

(...) Depuis quelques années, aussi bien au niveau du Système des Nations Unies, des regroupements régionaux que des Etats, la question de la ville est devenue aujourd'hui primordiale. Je disais tantôt qu'en Côte d'Ivoire, ce sont plus de 51% de la population qui vivent en ville. Mais dans bien d'autres pays, cette proportion peut atteindre 60%. Ce problème est donc crucial. La ville est une entité traversée par les problèmes d'éducation, de santé, de trafic routier, de résilience, de changement climatique, énergétique. Par conséquent, il faut anticiper(...).

Il faut entendre par ville durable, la ville intelligente, productrice, inclusive ; c'est la ville verte, résiliente. C'est l'ensemble de toutes ces réalités qui permettent de dire qu'on vit dans une ville durable. La ville inclusive, c'est de faire en sorte que chaque citoyen se sente à l'aise dans la ville. C'est-à-dire qu'il a, à sa disposition, tous les services sociaux de base : école, santé, espaces culturels et sportifs. Dans la ville verte, il faut pouvoir respirer, bénéficier d'oxygène, il faut que les gestionnaires des cités sachent qu'ils doivent des espaces pour des parcs, des jardins. Ville intelligente suppose qu'il y ait de la connectivité dans tous nos espaces urbains.

Interview du Ministre François Amichia, Ministre de la ville, réalisée par Germaine Boni et Marcel Appena. In *Fraternité Matin* N° 16 555 du lundi 24 février 2020. P. 5.

DOCUMENT 9

Les efforts accomplis dès l'époque coloniale et poursuivis depuis l'indépendance ont fait d'Abidjan plus qu'une métropole, une ville capitale. Capitale économique, capitale culturelle, capitale régionale, elle règne sans partage sur les villes de l'intérieur, attire les citoyens de tous les Etats de la sous-région et, grâce à son aéroport international, au chemin de fer, et à son exceptionnel réseau routier, elle sert de débouché aux pays enclavés du Sahel. Elle est devenue, à la faveur des années de forte croissance, le principal pôle de développement de l'Afrique de l'ouest, abritant outre les nombreuses ambassades implantées, un nombre de plus en plus grand de délégations régionales représentant d'importantes sociétés multinationales et la plupart des organismes d'aide multilatérale du système des Nations-Unies...

La ville est devenue une véritable mégalopole comme le prouvent sa taille, son étendue et sa population. Elle est cinq fois plus vaste que Paris et compte aujourd'hui (1998) environ trois millions d'habitants, ce qui représente environ un cinquième de la population nationale. Et cette population ne cesse de s'accroître, sous le double effet des migrations internes et de l'immigration. Ainsi, les experts annoncent qu'à l'horizon 2010, Abidjan avoisinera les cinq millions d'habitants...

Source : « *Abidjan, ville capitale* » in Côte-d'Ivoire Magazine, n°1, 1^{er} trimestre 1998, pp7-16